

DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces. Un an, 26 fl. 30 fl. Six mois, 14 » 16 » Trois mois 7 » 8 »

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION. à La Haye, Luge Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht (Noordzijde). BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES. Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye.

LA HAYE 15 Mai.

Chasse de la fête de l'Ascension le journal ne paraîtra pas demain.

L'Observateur Belge est d'une étrange obstination. Il veut à toute force que le gouvernement hollandais persécute la presse.

C'est de la part du gouvernement une singulière manière de vouloir à des injures qu'il les méprise que de les traîner devant les tribunaux.

Par arrêté du 25 avril dernier, le roi a sanctionné le choix de MM. C. Krusenian et A. Schellhorn à La Haye; A. V. Tattre et J. A. Kruseman à Amsterdam, comme membres, et de MM. Mendelssohn Bartholdy à Leipzig, Léopold van Klensche à Man... et P. de Larocque à Paris, comme membres honoraires de la classe de l'Institut royal des Pays-Bas.

Le cabinet ethnologique de la Société des sciences et beaux-arts à Batavia s'est enrichi de plusieurs objets remarquables provenant de l'île de Bornéo, qui lui ont été offerts par M. Boudriot, assistant-résident.

Le gouverneur-général des Indes Néerlandaises a fait entre autres les nominations suivantes: secrétaire de la Banque de Java, M. H. Merkas Willem, notaire à Batavia; administrateur des mines d'étain au district de Soengyiat et Marawang, M. E. W. L. von Faber, et capitaine au régiment de cavalerie des Indes-Orientales le lieutenant F. G. Gabel.

On écrit de Bois-le-Duc que le gouvernement n'a pas refusé l'autorisation pour la construction d'un chemin de fer entre Anvers et Bréda, mais qu'il a objecté la marche de cette ligne par Tilbourg; on espère que si les parties intéressées adoptent la trace tel qu'il est projeté, et qui fait passer la ligne projetée de Bois-le-Duc par Bréda, Waalwyk, Baardwyk, Besoyen, Cappel, Waspike, Raamdonk, Geertruidenberg et Terheyden à Bréda.

Nous apprenons que les autorités communales de cette résidence ont contracté ces jours-ci avec MM. van Oven, à la Haye et E. E. Goldsmid à Paris, pour l'éclairage au gaz de toute la ville, au moyen de 880 béc. Le gaz est composé d'après un nouveau système et l'emporte de beaucoup par sa clarté et sa pureté sur celui dont on se sert généralement aujourd'hui.

Un orage violent a éclaté, le 10 de ce mois, sur la commune de Veeshuizen: la foudre est tombée sur le clocher de l'église réformée.

On pense que L. L. MM. seront de retour en cette résidence vers la fin de la semaine.

Le bal donné hier au soir, par S. Exc. le comte de Königsmarck, ministre de Prusse près notre Cour a été des plus brillants.

Le Roi et la Reine, ainsi que tous les membres de la famille royale, l'ont honoré de leur présence.

Le Roi et le prince Frédéric des Pays-Bas, portaient l'uniforme de général prussien.

Par arrêté du 25 avril dernier, le roi a sanctionné le choix de MM. C. Krusenian et A. Schellhorn à La Haye; A. V. Tattre et J. A. Kruseman à Amsterdam, comme membres, et de MM. Mendelssohn Bartholdy à Leipzig, Léopold van Klensche à Man... et P. de Larocque à Paris, comme membres honoraires de la classe de l'Institut royal des Pays-Bas.

Le cabinet ethnologique de la Société des sciences et beaux-arts à Batavia s'est enrichi de plusieurs objets remarquables provenant de l'île de Bornéo, qui lui ont été offerts par M. Boudriot, assistant-résident.

Le gouverneur-général des Indes Néerlandaises a fait entre autres les nominations suivantes: secrétaire de la Banque de Java, M. H. Merkas Willem, notaire à Batavia; administrateur des mines d'étain au district de Soengyiat et Marawang, M. E. W. L. von Faber, et capitaine au régiment de cavalerie des Indes-Orientales le lieutenant F. G. Gabel.

On écrit de Bois-le-Duc que le gouvernement n'a pas refusé l'autorisation pour la construction d'un chemin de fer entre Anvers et Bréda, mais qu'il a objecté la marche de cette ligne par Tilbourg; on espère que si les parties intéressées adoptent la trace tel qu'il est projeté, et qui fait passer la ligne projetée de Bois-le-Duc par Bréda, Waalwyk, Baardwyk, Besoyen, Cappel, Waspike, Raamdonk, Geertruidenberg et Terheyden à Bréda.

Nous apprenons que les autorités communales de cette résidence ont contracté ces jours-ci avec MM. van Oven, à la Haye et E. E. Goldsmid à Paris, pour l'éclairage au gaz de toute la ville, au moyen de 880 béc. Le gaz est composé d'après un nouveau système et l'emporte de beaucoup par sa clarté et sa pureté sur celui dont on se sert généralement aujourd'hui.

Un orage violent a éclaté, le 10 de ce mois, sur la commune de Veeshuizen: la foudre est tombée sur le clocher de l'église réformée.

Légitimité de la dynastie du roi Charles-Jean de Suède.

On écrit des bords de l'Elbe, sous la date du 7 mai, au Journal de Francfort:

Charles-Jean repose actuellement à côté de Gustave-Adolphe, place qu'il s'était choisie de son vivant. Son bailliage s'abandonna pas même à sa mort; le 26 avril, jour de son décès, le temps, qui la veille encore avait été pluvieux et orageux, redevint calme, et le ciel fut d'une pureté irréprochable.

Maintenant que le fondateur de la dynastie Bernadotte a disparu de la scène du monde, il ne sera pas hors de propos d'examiner de près le principe de la légitimité de cette dynastie réclame en sa faveur.

Que veut dire la légitimité en parlant de trône de Suède? Gustave Wasa n'a-t-il pas été élu roi en 1523? La plupart des dynasties européennes, et c'est là une remarque qu'il faut faire sans détour, sont nées des révolutions; les dynasties d'Angleterre, de Portugal, de Danemarck, de Hollande, de France (non seulement la branche cadette, mais celle de Bourbons) reposent sur des révolutions.

Dans ce sens il ne peut être question d'un principe de légitimité en Suède, et cela non seulement à l'égard de la dynastie Bernadotte, mais plus encore à l'égard de la dynastie Stenkil, qui occupa le trône de Suède depuis la dynastie Stenkil, il n'y a aucun pays qui ait été plus riche en révolutions et en dynasties nées des révolutions, que la Suède.

Comme je l'ai dit, je suis bien éloigné d'envisager les révolutions comme une raison de droit, mais aussi il n'y a aucune raison de droit qui puisse préserver contre elles, si elles sont la force majeure. Ainsi, je n'ai pas besoin d'ajouter que pour la Suède le principe de la légitimité proprement dit ne réside pas dans la révolution, mais il réside dans l'empire électif, qui est sorti des révolutions de ce pays.

Mais indépendamment de cette légitimité qui, il y a 300 ans, fit monter sur le trône de Suède la maison de Wasa, la dynastie

UN HOMME SÉRIEUR. (1)

III. L'indommain, M. Chevassu, qui devait dîner chez sa sœur, arriva ponctuellement à onze heures. Quoiqu'il s'efforçât d'affecter l'indifférence et même la gaieté, une préoccupation visible se peignait sur sa figure. Le député avait une préoccupation sans raison. Depuis deux jours qu'il se voyait privé de son confident politique, il avait déjà communiqué plusieurs fois à son collègue de son dévouement, et lui-même, quelques excellentes opinions qu'il lui avait communiquées. Par exemple, dès sa première entrevue avec ses collègues qui devaient former le noyau du quart-parti, M. Chevassu ne se présentait avec la modeste réserve qui convient à un député; mais il permit certaines allures magistralles qui avaient obtenu pour lui une grande renommée; car autant les députés acceptent docilement le joug des supérieurs, autant les députés acceptent docilement le joug des supérieurs.

merveilleux dictame que l'amour-propre tient toujours en réserve pour ses blessures, au lieu de chercher la cause de sa déconvenue dans l'émphatique prolixité de son éloquence, il l'attribua sans hésiter à la jalouse envie de ses auditeurs.

— J'ai été imprudent, se dit-il; je leur ai laissé mesurer trop tôt l'envergure de mes ailes; aussi, dès le premier jour, voilà toutes les vanités soulevées contre moi. Dornier a raison: la béquille de Sixte-Quint! c'est le vrai bâton de voyage de l'homme politique. Pour ne pas trop effaroucher tous ces petits amours-propres, je vais être obligé de me diriger pendant quelque temps. Soit; je ferai le mort un mois ou deux, mais je serai fier de mourir.

Après la jalousie de ses collègues, la seconde chose à laquelle le député s'en prit à l'occasion de son échec, ce fut l'insupportable disparition de Dornier. Qu'a-t-il pu devenir? se demanda-t-il vingt fois sans parvenir à trouver une réponse à cette question; ce n'est que j'ai besoin de lui, mais enfin, dans une circonstance capitale, on aime à causer avec un ami dévoué! Post-il? A coup sûr son incompréhensible conduite me donne le droit d'en douter.

Secrètement irrité contre Dornier et abattu par cette mélancolie, qui est le dépit des échappatoires de l'amour-propre accable toujours les orateurs malheureux; M. Chevassu, en entrant chez sa sœur, s'était imposé une gaieté factice dont elle ne fut pas la digne. M. de Pontailly, qui faisait tous les matins une promenade pédestre pour gagner de l'appétit, n'était pas encore rentré. La marquise éloigna sa mère en lui disant tout bas qu'elle voulait dès ce moment même, tenir sa promesse de la veille. Henriette sortit pleine d'espérance, mais fort émue, car il lui semblait que son sort allait se décider, et le frère et la sœur restèrent seuls, assis en face l'un de l'autre, de chaque côté de la cheminée.

— J'ai renvoyé Henriette pour voir vous parler d'elle, dit alors la marquise; persistez-vous toujours à vouloir la marier avec M. Dornier?

— Pourquoi n'y persisterais-je pas? répondit le député d'un ton sec; n'allez-vous pas aussi me parler en faveur de M. de Moréal?

— En aucune façon. Le jour de votre arrivée, vous m'avez déjà cherché à cet égard une querelle dont vous m'auriez fait grâce si vous eussiez mieux connu l'état des choses. Je reçois M. de Moréal parce qu'il est l'ami de M. de Pontailly, mais je ne prétends nullement contrarier vos projets en vous le proposant pour gendre. Je connais vos droits et je les respecte; c'est à vous qu'il appartient de prononcer sur le sort de votre fille, et loin de vouloir lutter contre votre autorité légitime, je l'appuierai au besoin de tout mon pouvoir.

— A la bonne heure, dit-il enfin; je craignais que vous ne fussiez encore me jeter à la tête ce petit gentilâtre.

— Il n'est pas question de lui, vous dis-je. Vous ne voulez pas qu'il épouse votre fille, c'est chose jugée; n'en parlons plus et revenons à Dornier. Savez-vous qu'après sa ridicule aventure de samedi c'est un homme que personne ne voudra plus voir?

— Parce qu'il ne s'est pas battu? s'écria le député; à mes yeux ce n'est pas là son plus grand tort.

— Vous avez donc aussi quelque chose à lui reprocher? demanda Mme de Pontailly d'un ton insinuant.

— Sans doute, répondit M. Chevassu; je trouve singulier que depuis deux jours Dornier ne m'ait pas donné signe de vie. Ce n'est pas que j'aie besoin de lui, mais je suis habitué à son travail, et, surchargé comme je vais l'être, il me faut un secrétaire qui dégrossisse la besogne. Tous les hommes intelligents font ainsi.

— Mais accordez-vous un véritable talent à M. Dornier?

— Il me conviendrait mal de faire son éloge, puisque c'est moi qui l'ai formé. A son arrivée à Douai, il n'était pas fort; mais ja dois avouer que depuis il a acquis.

— Comment à si bonne école n'aurait-il pas fait des progrès? dit la marquise, qui savait que, pour remuer une volonté récalcitrante, la flatterie est le meilleur des leviers.

— Quand je dis qu'il a acquis, reprit le député en se rengorgeant, je ne lui confierais pas un travail capital; mais en le dirigeant, on peut l'utiliser.

Depuis deux jours la marquise avait pris Dornier en véritable haine, et l'idée de le voir entrer dans sa famille lui semblait intolérable; ce fut donc sans arrière-pensée qu'elle s'efforça de lui enlever les bonnes grâces de M. Chevassu, qui de son côté, commençait à se refroidir à l'égard de son ami politique.





